



Assemblée générale du 7 juillet 2021 de Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne

Procès-verbal

L'assemblée générale statutaire a été organisée par visio conférence du fait de la crise du Covid19.

Tous les rapports avaient été mis à disposition précédemment sur le site de CVSSB et les liens transmis par mail à tous les sociétaires.

Deux modalités de vote avaient été offertes : vote en ligne avant l'AG, vote en ligne pendant l'AG.

Participants : 6

Laurence Boubet, Dominique Dehouck, Michel Lopez, Roxane Pardon, Evelyne Porcher, Vincent Rouzé,

Vote des résolutions

90 sociétaires
12 votants en ligne
0 votants par correspondance
3 votants en visioconférence
15 votants au total

Oui
Non
Abstention
Résultat

Résolution 1		
Validation du projet d'installation sur le Vinipole de Davayé, pour un montant HT de : 49.000 € maximum.		
Votes en ligne	Votes en AG	Total
12	3	15
0	0	0
0	0	0
Adoptée		

Oui
Non
Abstention
Résultat

Résolution 2		
Approbation plan de financement du projet d'installation sur le Vinipole de Davayé de 49.000 € entièrement sur fonds propres.		
Votes en ligne	Votes en AG	Total
12	3	15
0	0	0
0	0	0
Adoptée		

SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE

59 rue Jacques Prévert, 71000 Mâcon soleilsudbourgogne@centralesvillageoises.fr

SIRET 835 033 952 – N° TVA intrac. FR44835033952 - SAS au capital variable de 142.600€